

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 1^{er} juin 2018 - C'est sous la présidence de Cyrille Melchior, et en présence d'Amaury de Saint-Quentin, Préfet de La Réunion, que s'est tenu le jeudi 31 mai le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Réunion (CASDIS 974).

Après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion pour l'année 2017 du payeur départemental, le conseil d'administration a pris plusieurs décisions importantes :

Plan casernes

La construction de 6 centres de secours a été programmée : Saint-Paul l'Eperon, Saint-Paul La Plaine, Le Tampon, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie et Saint-Louis La Rivière. Ces travaux d'investissement importants et nécessaires seront réalisés en étroite collaboration entre les services techniques du SDIS et ceux du Conseil Départemental.

Par ailleurs, les travaux du futur centre d'incendie et de secours de Saint-Benoit débuteront au 2^{ème} semestre 2018.

D'ici la fin de l'année seront inaugurés les centres de secours de Saint-Pierre, des Aviron, de Saint-André et du Port.

Adoption d'un nouvel organigramme

Conformément à la demande de Cyrille Melchior, Président du CASDIS, et afin d'assurer une meilleure animation des services, un nouvel organigramme a été adopté plaçant sous l'autorité du futur directeur administratif et financier, les groupements des ressources humaines, des ressources financières, des affaires juridiques et les services de la performance et des achats.

Création de 55 postes de sapeurs-pompiers professionnels

Le conseil d'administration a validé la création de 55 nouveaux postes, selon la répartition suivante :

- 48 postes de sergents destinés à accueillir les lauréats du concours de sergent organisé en 2017, et répartis dans les centres de secours du département
- 7 postes de chefs d'équipe qui viendront renforcer l'effectif opérationnel du centre de secours de Saint-Paul.

Régime indemnitaire de la filière technique

Le conseil d'administration a adopté de nouvelles règles concernant le régime indemnitaire des cadres de la filière technique.

Lutte contre l'épidémie de Dengue

Amaury de Saint-Quentin, Préfet de La Réunion, a vivement remercié le SDIS 974 pour son implication dans le dispositif de lutte anti-vectorielle, et qui s'est traduite par la mobilisation de 48 sapeurs-pompiers volontaires dans les régions ouest et sud depuis le 27 mars.

A l'issue de ce conseil d'administration, le président du CASDIS, Cyrille Melchior, a adressé ses plus vifs remerciements à l'ensemble des participants pour leur contribution active, et il s'est également réjoui des progrès importants enregistrés, sous son impulsion, dans le fonctionnement global du SDIS. Pour rappel, les travaux des instances paritaires ont cette semaine permis l'avancement de carrière de 120 agents.

Cyrille Melchior a aussi encouragé le Colonel Hervé Berthouin, Directeur départemental du SDIS 974, et l'ensemble des personnels placés sous son autorité, à poursuivre dans la voie qu'il a tracée afin de faire du SDIS de La Réunion une administration performante au service de la population de notre île.

A propos du SDIS 974

Le SDIS de La Réunion a la compétence exclusive de la **prévention**, de la **protection** et de la **lutte contre les incendies**, il concourt également, en partenariat avec les autres services et professionnels concernés (Police, SAMU,...), à la distribution des **secours d'urgences aux personnes** et à la **protection des biens et de l'environnement**. En 2017, le SDIS 974 était composé de **870 sapeurs-pompiers professionnels, 1 227 sapeurs-pompiers volontaires et 253 personnels administratifs techniques et spécialisés**. Ces équipes ont géré **plus de 52 000 interventions** et réceptionné **plus 300 000 appels d'urgence**. *Consultez notre site Internet : www.sdis974.re*

Contact presse : Norman INGAR – 0692 75 88 75 – norman.ingar@sdis974.re